MUTUELLE GÉNÉRALE D'AVIGNON
GRAND SUD
VILLE ET VILLAGE

« Mutuelle de Ville et Village » :
La garantie d'un service de proximité,
pour un accès aux soins pour tous !

Soucieuse que la santé ne devienne pas une « marchandise » et afin de favoriser l'accès aux soins pour tous, la municipalité a mis en place une « mutuelle de ville et village ». Pour ce beau projet en faveur de nos administrés, nous avons fait confiance à une **VRAIE** mutuelle : la **Mutuelle Générale d'Avignon Grand Sud**, Mutuelle interprofessionnelle, première « mutuelle de ville et village » de France, porteuse de valeurs telles que la solidarité, notamment intergénérationnelle, l'entraide, etc...

Ce partenaire « Santé » a également retenu notre attention par ses tarifs et sa proximité.

Dans cet article, nous souhaitons rappeler les avantages et le fonctionnement de la mutuelle de village, ainsi que l'importance de rejoindre cette initiative collective.

Pourquoi opter pour la Mutuelle de Village ?

1. **Le choix des garanties :** La Mutuelle de Village offre un choix de 5 garanties avec des cotisations calculées au plus juste, ce qui signifie que vous pouvez bénéficier de soins de qualité en réalisant des économies substantielles, contribuant ainsi à alléger la charge financière de vos dépenses de santé.
2. **Proximité :** En adhérant à la Mutuelle de Village, vous renforcez le tissu social local, et vous bénéficiez d'un conseillé dédié, sur place lors des permanences sur la commune et dans toutes les agences MGA.
3. **Facilité d'accès aux soins :** La Mutuelle de Village simplifie l'accès aux soins en éliminant les barrières financières et en vous accompagnant dans vos démarches (recherche de praticiens conventionnés, renseignents sur l'accès aux droits etc). Vous pourrez consulter des professionnels de santé de notre commune et des environs en toute sérénité.

Comment adhérer à la Mutuelle de Village ?

Pour rejoindre la Mutuelle de Village, rien de plus simple :
L'adhésion est ouverte à tous les résidents ou salariés de notre commune. Un diagnostic conseil personnalisé, sera réalisé en fonction de votre situation familiale et vos besoins de santé. A l'issue de ce dernier, l'adhésion pourra être finalisée. Une fois membre, vous recevrez votre carte d'adhérent.

La santé est l'un des biens les plus précieux, et il est essentiel que chacun puisse y accéder de manière équitable. La Mutuelle de Village est le moyen de garantir à tous les habitants de notre commune l'accès à des soins de qualité à des tarifs raisonnables. Rejoignez-nous dans cette initiative, renforçons notre solidarité, et améliorons ensemble la santé de notre village.

Nous sommes là pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et votre famille en matière de santé.

Votre santé, notre priorité !

Des permanences régulières ont lieu dans la commune

Prenez contact auprès de la Mairie, du CCAS ou de la **M.G.A.** au : 04.90.89.16.90, par mail : **contact@mutmga.fr** ou directement sur le site de la mutuelle : **www.mutuellegeneraledavignon.com**